

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS

TIR SPORTIF

21-22 mai 2015

Comment participer à ce championnat ?

- Être licenciés UNSS.
- Former une équipe (mixte ou non) de deux tireurs d'un même établissement.
- Toute l'équipe concourra dans la même discipline : 10m (debout) Carabine ou Pistolet avec la possibilité de tirer les deux disciplines sous réserve de qualification.
- Pour chaque académie, représentée par au moins une équipe, un jeune officiel présent de niveau académique.

Important :

Le service régional UNSS de votre Académie pourra organiser, selon le nombre d'Associations sportives participantes, un championnat d'académie. Ce championnat désignera l'équipe vainqueur dans chaque discipline et catégorie.

Les engagements aux championnats de France, devront impérativement être faits avant la date butoir du 29 avril 2015 par votre professeur d'EPS (inscriptions en ligne sur Oppus-unss.org pour les équipes sélectionnées).

Trois niveaux de compétition :

- **Un championnat de France UNSS par équipe d'établissement :** réservé aux non licenciés FFTir – FF Pentathlon et FF Biathlon. Points au 10^e en Carabine. 40 coups en 65 mn (15 mn de préparation et d'essais et 50 mn de match).
- **Un championnat de France UNSS excellence par équipe d'établissement :** réservé aux licenciés FF Tir, Pentathlon, Biathlon (règlement FFTir de l'année en cours).
- **Un championnat de France UNSS handisport : open** (adaptation des règles selon le degré du handicap).

Pour tous les niveaux :

Deux catégories d'âge : Collèges / Lycées

Deux disciplines 10 m : Carabine / Pistolet

Une journée de compétition :

le vendredi 22 mai 2015 (entraînement le jeudi 21 mai)
Stand de tir de Fleury les Aubrais - Académie d'Orléans-Tours

Pour tout renseignement contactez :

Emmanuel BEDU

Directeur régional Adj. en charge du Loiret
UNSS Orléans-Tours
unss.45@gmail.com - 02 38 24 29 92

Jérôme BROUSSIER

Délégué technique UNSS Tir Sportif
UNSS du Doubs sud
sd25s@unss.org - 03.81.80.61.94

Plus d'informations sur :

www.fftir.org

